

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 19 janvier 2015, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 18h50, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Jacques Saucier
Yvon Charette
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers
John Chomyshyn

Madame Ginette Noël Gravel est absente.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Un avis écrit a été signifié à tous les membres du conseil en vertu de l'article 152 du Code municipal et l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le présent code, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2015-01-16 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2015-01-17 Camping Lac Fournière (planification)

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter ML Excavation pour les travaux effectués en date de ce jour soient, treize heures à 135\$ de l'heure et d'autoriser un maximum de vingt heures pour finaliser le bûchage pour les 17 terrains au total.

Adoptée

2015-01-18 Bûchage

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu que la coupe de bois pour les terrains de camping soit faite par des bénévoles qui auront la responsabilité d'assurer leur sécurité et ne rendront la municipalité aucunement responsable en cas d'accident.

Pour la poursuite du dossier, le conseil se rencontrera ultérieurement pour discuter du gravier pour de la construction du chemin et la finalisation des terrains de camping, l'installation sanitaire ainsi que les tarifs pour l'utilisation des terrains.

Adoptée

Questions du public

Aucune question

2015-01-19 Levée de la séance

À 19h25, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimentement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Réjean Guay
Maire